

ATELIERS STRATEGIE DE REBOISEMENT 2021
Province Sud

COMPTE RENDU

ATELIER – DURABILITE DE LA FORET PRODUCTIVE

8 juin 2021

Format

Séance plénière avec interventions suivie d'ateliers thématiques.

Mardi 8 mai, de 8h à 12h, Centre administratif de la province Sud.

Participants : **Environ 40 personnes présentes**.

Présence province Sud :

Françoise Suvé, Laura Vendegou, élues, province Sud.

Nicolas Pebay, Chloé Lafleur, Suzelle Wilson, Claire Gueunier, Nicolas Rinck, Direction du développement durable des territoires, province Sud.

Animatrice : Catherine Guillaume, Solutions SARL.

Déroulé

HORAIRE	ACTION - THEME	INTERVENANT
8h-8h20	Introduction , contexte, rappel de la charte de la forêt, rôle des ambassadeurs, objectifs des ateliers	Françoise Suvé PS, PS DDDT – Nicolas Pebay
8h15 – 9h00	Filière sylviculture La filière bois, quelles perspectives ? <ul style="list-style-type: none">Point d'étape filière, marchés. Sylviculture, quelles perspectives ? <ul style="list-style-type: none">Les plantations, les besoins R&D,... La filière bois, quelles valorisations ? <ul style="list-style-type: none">REX des valorisations des bois locaux (usage final) Échanges	Julien Barbier, Agence Rurale Olivier Guérin, Sudforêt Delphine Robert-Nicoud / Noé Bertram Bois concept, Cluster éco-construction
9h – 9h35	Agroforesterie en maraîchage <ul style="list-style-type: none">REX projets en cours (fermes pilotes PROTEGE) Agroforesterie en élevage Les différents systèmes à l'étude, projets en cours Échanges	Guillaume Vama, agriculteur IDP consultant AF Thomas Hue, IAC
9h35 – 9h45	Appels à projets PS Actions PS	Nicolas Pebay - DDDT



	Présentation des ateliers	
9h45 - 10h	Pause	
9h40 – 11h15	Ateliers thématiques : <ul style="list-style-type: none"> • Agroforesterie • Sylviculture • Valorisation & innovation 	Animation : Nicolas Rinck, Suzelle Wilson, Claire Gueunier, Catherine Guillaume
11h15 – 11h45	Restitution des ateliers, conclusion	

Présentations

Voir en annexe.

Messages clé des intervenants

Message clé de Julien Barbier, Agence Rurale - sylviculture

Le marché du bois en NC est sous-développé, le bois est sous-utilisé.

Le bois local ne représente qu'une infime partie du bois utilisé, donc le potentiel est très important.

Pour se professionnaliser et mieux se coordonner, besoin d'une interprofession.

Message clé de Olivier Guérin, SudForêt - sylviculture

On ne sait pas ce qu'il en est vraiment de la totalité de la ressource : terrains privés, pinus échappés, zones plantées inaccessibles. Des études ont été réalisées sur des essences spécifiques dans les années 90, sans suite, sans diffusion. Se sent démunie face à un manque de données.

Message clé du Cluster éco-construction

Le bois s'inscrit dans une logique de construction résiliente au changement climatique, le bois est l'ingrédient clé de la transition écologique.

Les professionnels ont besoin de plusieurs essences différentes : un bois pour un usage. Il faut leur laisser la possibilité d'une offre diversifiée.

Message clé de Guillaume Vama, agroforestier – maraîchage, formateur

Il existe de nombreuses références d'agroforesterie partout dans le monde, mais ces références ne correspondent pas forcément au contexte pédoclimatique calédonien. Il faut donc expérimenter, tester, regarder, observer, étudier et partager les résultats.

Il faut expérimenter car on ne dispose pas non plus de données scientifiques locales, notamment sur sols ultramafiques.

Faire la connexion entre les acteurs, pour partager les connaissances sur une base de données. Proposer un modèle économique durable pour la NC.

Message clé de Thomas Hue, agroforesterie en élevage, IAC

Créer des synergies entre les compétences élevage et fertilité des sols, arbres, germination. Ces domaines sont aujourd'hui trop séparés, il faut les connecter.

Message clé de Bruno Fogliani, UNC



La sylviculture est trop concentrée sur des sols ultramafiques, peu fertiles (3000ha sur les 4000ha connus), alors que des sols volcano-sédimentaires permettraient des pousses plus rapides.

Échanges et discussion

Sujet évoqué : Sylviculture

Intervenant	Intervention
WWF – Emma Do Khac	Quelle synergie entre le cluster éco-construction et les autres acteurs ? A t-on fait le calcul du gain énergétique apporté par le bois dans les constructions ?
Cluster éco-construction – Delphine Robert-Nicoud	Au sein du cluster, tous les acteurs sont regroupés, sur toute la filière bois. On retrouve donc des concurrents, mais ils deviennent confrères dans le Cluster. Le cluster n'a pas comme mission de réaliser des études financières.
PS – Françoise Suvé	Quel est le poids des 4000 Ha en sylviculture ? Quelles incitations fiscales ?
Sud Forêt – Olivier Guérin	Les 4000 Ha, qui sont occupés aux 2/3 de pinus Calédonien, conjugués aux plantations en PN (plus nombreuses) pèsent peu économiquement sur le PIB de la NC, en comparaison du nickel. C'est très marginal. La surface exploitée est importante mais au final peu valorisée/valorisable car les bois sont de faible qualité. Il y a des gros arbres jamais élagués par manque de moyens financiers, donc avec des défauts (nœuds), qui ne peuvent être valorisés qu'en palette ou bois collé (faible valeur). Aujourd'hui les essences locales ne sont pas exploitables car trop jeunes, dont la valeur n'a pas été évaluée par ailleurs. Il n'y a plus d'aides à la plantation / au boisement, pas d'incitations fiscales, au contraire, la réglementation freine la sylviculture (les frais d'enregistrement d'un bail emphytéotique se basent sur les rendements futurs possibles, donc sont très élevés).
DDDT – Nicolas Pebay	Le budget d'aide de 30M cfp des appels à projets va être mis en œuvre dans ce cadre.
UNC – Bruno Fogliani	Comment exploiter les pins échappés des exploitations et qui ont colonisé des espaces sauvages ?
SudForêt – Olivier Guérin	On ne sait pas exploiter ce type de forêt car on ne connaît pas la ressource. Quelles surfaces, où, quelle qualité, quelle quantité ? Il faut étudier la question pour définir un plan d'action.
Ville de Nouméa – Julie Régent	Quel est l'impact des feux sur les zones reboisées ?
ŒIL – Fabien Albouy	On a des chiffres disponibles mais il manque des informations sur la biomasse générale.

SudForêt – Olivier Guérin	L'incendie est une grosse problématique pour les espèces locales (notamment dans le Grand Sud). Les 3 dernières années, plusieurs dizaines d'hectares de kaoris de 12 ans ont brûlé. Une réflexion est en œuvre pour optimiser les outils de gestion des incendies de SudForêt (eau, EPI, formations) depuis 3-4 ans. Petits moyens mais efficaces pour attaquer les feux dès leur apparition.
DDDT – Nicolas Pebay	La PS a développé un plan de prévention des feux de forêt, avec une brigade en cours de recrutement et des ateliers provinciaux d'actions de prévention (entretien des pistes par ex.).

Sujet évoqué : Agroforesterie

Intervenant	Intervention
Stephen Moglia - éleveur	Il est important de recenser les essences d'arbres qui pourraient servir à l'alimentation animale : pousse rapide et résistance à la sécheresse. Le bois noir, étudié en agroforesterie-élevage, peut-il être ensuite valorisé en sylviculture ?
IAC – Thomas Hue	Il existe des données à l'IAC issues d'études réalisées dans les années 90. Nous allons les déterminer.
SudForêt – Olivier Guérin	Les bois noirs ne sont pas utilisés en construction. On peut en faire des meubles, mais il n'y a pas de marché. Le bois noir présente des nœuds, donc à priori peu valorisable. D'un autre côté, il n'a pas été étudié.
Mickael Sansoni – maraîcher en agroforesterie	Il faut faire la preuve de la fertilité apportée par l'agroforesterie. Pose la question des espèces invasives qui préparent le terrain aux espèces locales. Ne pas les opposer car elles sont complémentaires. Il n'existe pas d'espèce d'arbre miracle, la biodiversité est un mélange de tout. Plus c'est diversifié, plus c'est fertile, plus c'est résilient (cyclones, insectes, maladies).

ATELIERS THEMATIQUES

3 ateliers thématiques ont ensuite été menés avec 3 sous-groupes.

Les thématiques suivantes ont été traitées :

ATELIER 1 : Sylviculture

ATELIER 2 : Agroforesterie

ATELIER 3 : Valorisation et innovation

La question posée à chaque atelier est la suivante :

Comment accompagner les productions liées aux arbres de façon durable ?

11 fiches actions et plusieurs pistes de réflexion ont été produites durant ce temps d'atelier.

1 -Atelier Sylviculture



Les 4 thématiques suivantes ont émergé de cet atelier sous la forme de 3 fiches-actions :

1. Trouver des espaces adaptés pour planter.
2. Améliorer les connaissances pour avoir une vision éclairée.
3. Soutien, incitations et commande publique favorisant l'utilisation du bois : volonté politique.
4. Valorisation d'une filière économique, professionnalisation des acteurs.

Les 3 fiches-actions :

Atelier Sylviculture

Fiche action : Stratégies spatiales

Principe : Proposer des « Packages arbres » aux propriétaires fonciers privés : à usages patrimonial, productif, multifonctionnel (sylviculture, éco-tourisme, etc.). Imaginer une stratégie de valorisation du foncier grâce aux arbres. Identifier les gisements existants, les espaces disponibles.

Objectifs : Identifier la place de la sylviculture dans l'aménagement du territoire.

Modèle économique : Multifonctionnalité des espaces.

Freins à lever : Disponibilité du foncier, de types de foncier. Prix, baux emphytéotiques, fiscalité

Règlementation : Faire évoluer la loi de pays sur les baux ruraux.

Atelier Sylviculture

Fiche action : Amélioration et exploitation des connaissances au service de la sylviculture

Principe : Valoriser les connaissances existantes (bilan/synthèse des savoirs acquis), identifier les lacunes, créer de nouveaux programmes de R&D à construire et intégrer à l'existant, inventaires des espèces locales et des espaces adaptés, sélection variétale, savoir quoi, où, comment planter.

Objectifs : Mieux connaître pour optimiser les plantations et exploitations.

Pré-requis : Identifier un porteur.

Modèle économique : Appel à projet, thèses.

Freins à lever : Financements

Pilotage : Groupement Forestier Calédonien. Collectivités (ADECAL, CRESICA). Partenaires : instituts de recherche (IAC, IRAD, CIRAD).

Règlementation : Faire évoluer la loi de pays sur les baux ruraux.

Clé de la réussite : Créer une interprofession.

Atelier Sylviculture

Fiche action : Valorisation et développement de la filière économique

Principe : Impulser les usages du bois à tous les niveaux, valoriser les déchets et produits connexes des scieries, promouvoir l'éco-construction.

Objectifs : Augmenter l'utilisation du bois (local) dans la construction et l'aménagement.

Pré-requis : Certifications qualité. Développer l'argumentaire usage du bois.

Planning : CT pour la communication-promotion du bois.

Modèle économique : Mesures incitatives, marchés publics, s'appuyer sur le STENC (schéma énergétique).

Freins à lever : Prix du matériau. Normalisation.

Pilotage : Cluster éco-construction. Partenaires : ADEME, ACE, collectivités.

Règlementation : Aller plus loin sur le RCNC.

Clé de la réussite : Poursuivre CTB NC. Volonté politique (marchés publics, STENC, fiscalité et incitations). Vision, cohérence.

3 -Atelier Valorisation et innovation

La thématique liée à la valorisation et l'innovation a été travaillée au travers d'une unique fiche-action :

1. Soutien à la création de multiples filières innovantes à potentiel économique

La fiche-action :

Atelier Valorisation et innovation

Fiche action : Soutien à la création de filières à potentiel économique liées aux arbres

Principe : Aider financièrement (investissement et recherche et développement) les projets de valorisation des essences locales. Prioriser, recenser les filières, valoriser les espèces locales, suivi scientifique, expérimentation, tests.

Objectifs : Développement de la diversification économique via les arbres

Pré-requis : Identifier les espèces exploitables (pour teintures, essences), identifier les marchés extérieurs et locaux, constituer les équipes de recherche (programmation).

Planning : Filière émergente (CT), nouvelle filière (MT/LT).

Modèle économique : Identifier 3 filières d'excellence.

Freins à lever : Réglementation, étude de marché, méconnaissance sur le potentiel des essences, moyens humains, soutien financier.

Pilotage : Cluster Native. Partenaires : ADECAL, IAC, CRESICA, PS, international. Opérationnels : privés, associations.

Règlementation : à appliquer rigoureusement.

Facteurs de réussite : Financer la R&D, constituer une équipe pluridisciplinaire, mutualiser les moyens, contrat de partenariat (recherche privée, transfert de connaissances), collaboration entre labos extérieurs et locaux.

Autres points soulevés durant l'atelier n'ayant pas fait l'objet de fiches actions :

- **Formations :** Nouveaux métiers à développer.
- **Idées de filières :** plantes tinctoriales (teintures), arbres donnant un bois résistant aux termites, huiles essentielles d'essences locales (niaoulis), export de plantes endémiques, etc.
- **Créer des partenariats public-privé :** Aider les privés à monter des business.

2 -Atelier Agroforesterie

Les 4 thématiques suivantes ont émergé de cet atelier sous la forme de 7 fiches-actions :

1. L'aménagement du territoire, le foncier : faciliter la mise à disposition des espaces.
2. Améliorer les connaissances pour avoir une vision éclairée, diffuser et partager cette connaissance.
3. Former, transmettre, partager les bonnes pratiques.

4. Aider au développement de la filière : aides publiques, création d'une filière de pépiniéristes.

Les 7 fiches-actions :

Atelier Agroforesterie

Fiche action : Agroforesterie et aménagement du territoire

Principe : S'appuyer sur les PUD des communes pour créer un levier de développement de l'agroforesterie. Incrire des zones agroforesterie dans les PUD. Trouver des outils pour le permettre sur terres coutumières.

Objectifs : Faciliter l'introduction de l'agroforesterie dans les territoires

Pré-requis : Établir une table de correspondance entre le vocabulaire agroforestier et le vocabulaire urbanistique : quelles utilisations, quels usages ?

Planning : 2 à 3 ans

Modèle économique : Stagiaire ou prestataire (coût faible). Financement PROTEGE.

Pilotage : PS, DDDT et communes. Partenaires : acteurs de la filière, ADRAF. Opérationnels : services techniques PS et communes.

Facteurs de réussite : Qualité de l'encadrement du stage / prestation, périmètres larges des consultations et du tour des acteurs pour une adhésion complète. Qualité du benchmark.

Atelier Agroforesterie

Fiche action : Étudier les bénéfices de l'arbre

Principe : Étudier les interactions de l'arbre avec son environnement, mesurer les bénéfices des arbres dans les éco-systèmes. Récupérer et analyser les études existantes anciennes.

Objectifs : Optimiser l'agroforesterie dans les territoires et obtenir les outils pour convaincre les décideurs.

Pré-requis : État des lieux des données existantes. Compilation des ressources bibliographiques existantes.

Freins à lever : Financements des études, accord des organismes pour mise à disposition des données, accès aux données.

Planning : 1 an pour la compilation de l'existant, 2 ans pour les études préliminaires, synthèse et diffusion.

Modèle économique : CDD ou stagiaire (coût moyen)

Pilotage : IAC, PS. Partenaires : acteurs de la filière.

Facteurs de réussite : Implication des partenaires, suivi. Animation des acteurs.

Atelier Agroforesterie

Fiche action : Aider au choix des essences et variétés

Principe : Faciliter l'accès à l'information aux agriculteurs sur les services rendus et les caractéristiques des essences/variétés de plants. Leur permettre de connaître les plantes, pour les choisir en fonction des objectifs qu'ils se donnent.

Objectifs : Optimiser l'agroforesterie dans l'agriculture (élevage, maraîchage).

Pré-requis : Compilation des données existantes. Création d'une interface à la décision (appli numérique, table des matières..).

Freins à lever : Mise en commun des études et données.

Planning : Rapide. La compilation est faite en partie, il manque le volet agroforesterie (services rendus aux agriculteurs).

Modèle économique : PROTEGE (coût moyen)

Pilotage : IAC, PS, CANC. Opérationnels : prestataires (appli).

Facteurs de réussite : Qualité et accessibilité de l'info diffusée (facilité d'usage pour tous), adaptabilité de l'outil, application numérique agile.

Atelier Agroforesterie

Fiche action : Approvisionnement en matériel végétal pour agroforesterie

Principe : Une fois les plantes sélectionnées et dont les services sont connus, permettre à l'agriculteur d'y avoir accès facilement. Réseau de pépiniéristes agroforestiers.

Objectifs : Rendre accessible le matériel végétal nécessaire pour faire de l'agroforesterie.

Pré-requis : Révision de la classification de certaines plantes invasives utiles en agroforesterie. Identification des besoins en aval (opportunité de transformer le bois ?), structuration des pépiniéristes.

Freins à lever : Réglementation espèces invasives. Manque de connexion entre acteurs aval/amont.

Planning : CT.

Modèle économique : Concilier la rentabilité des pépiniéristes et le coût de production de l'agriculteur. (coût moyen)

Pilotage : PS. Partenaires : CANC, IAC, CEN. Opérationnels : pépiniéristes.

Facteurs de réussite : Créer une interprofession pour faciliter les échanges d'informations et l'organisation des pépinières. Bonne communication entre acteurs. Durabilité du modèle économique. Soutien et engagement de la PS envers les pépiniéristes.

Réglementation : Reconnaître le statut d'espèces pionnières.

Atelier Agroforesterie

Fiche action : Bonnes pratiques d'implantation des arbres dans les pâturages

Principe : Éditer un guide des bonnes pratiques de plantation en pâturage et de leur protection : procédés de plantation et mise en place, mises en défens, protection air salin, coût unitaire...

Objectifs : Faciliter l'installation de l'agroforesterie en élevage.

Pré-requis : Références technico-économiques

Freins à lever : Coût des intrants et du matériel requis ; mise en défens obligatoire (coût).

Planning : MT.

Modèle économique : PS, PROTEGE (coût moyen)

Pilotage : PS, IAC. Partenaires : CANC, syndicat des éleveurs. Opérationnels : éleveurs.

Facteurs de réussite : Viabilité économique et technique.

Atelier Agroforesterie

Fiche action : Transmission et partage des savoirs en agroforesterie

Principe : Former et accompagner les producteurs en agroforesterie, de la semence au produit fini. Centraliser, transmettre, diffuser.

Objectifs : Faciliter l'installation de l'agroforesterie en maraîchage.

Pré-requis : Identifier les formateurs et producteurs, identifier le lieu de formation (ferme de démonstration), identifier la structure centralisatrice des formations.

Freins à lever : Financement des formateurs, disponibilité des semences.

Planning : Au fil de l'eau et des besoins.

Modèle économique : Collectivités (coût moyen)

Pilotage : La structure centralisatrice. Partenaires : Institutions. Opérationnels : formateurs agriculteurs.

Facteurs de réussite : 1 référent + 1 lieu de démonstration par zone géographique (proximité), structure centralisatrice qui est organisée, formateur de terrain, réseau d'agriculteurs.

Atelier Agroforesterie

Fiche action : Orienter les aides publiques en faveur de l'agroforesterie

Principe : Réorienter les aides existantes (CANC, DDDT, AR...) allant à l'encontre des principes agroforestiers (aide à l'énergie, au machinisme, aux produits phyto) vers l'installation et l'exploitation en agroforesterie (aide à la main d'œuvre, aux analyses de sols, au mulch, à l'achat des arbres...).

Objectifs : Faciliter l'installation de l'agroforesterie en maraîchage.

Pré-requis : Accès au foncier, référentiel sur les coûts en agroforesterie, et les coûts en énergies fossiles, engrains chimiques, eau, pesticides (qui seront évités par l'agroforesterie).

Freins à lever : Comptable : immobilisation du vivant

Modèle économique : Récompenser la productivité, l'exploitation, sur les résultats en termes de bénéfices écologiques (arbres plantés, surfaces mulchées...).

Pilotage : Agence Rurale. Partenaires : CANC, DDDT

Facteurs de réussite : Compétences en économie de l'écologie

Autres points soulevés durant l'atelier n'ayant pas fait l'objet de fiches actions :

- **Valoriser et faciliter l'accès aux déchets verts** : Les déchets verts sont des intrants importants en agroforesterie, ils doivent être faciles d'accès pour les agriculteurs.
- **Stratégie marketing** : Rendre visibles les produits issus de l'agroforesterie : label, produits d'exception ? Les valoriser pour que l'agriculteur puisse en tirer des revenus lui permettant de vivre décemment.
- **Ouvrir l'accès au foncier** : Les surfaces en agroforesterie sont plus importantes qu'en maraîchage classique, le foncier est limité, il faut pouvoir en faciliter l'accès (locations aidées..).
- **Fiscalité incitative** : Système de bonus-malus au nombre d'arbres plantés.
- **Comptabilité incitative** : Valorisation comptable (immobilisations) des arbres plantés dans les champs des agriculteurs.
- **Compensation carbone** : proposer aux entreprises de compenser leurs émissions en finançant l'agroforesterie.
- **Aménagement du territoire** : Insérer l'agroforesterie dans l'aménagement du territoire.
- **Caractériser le potentiel agroforestier des plants locaux répandus** : bois de fer, gaïac, bois noir, niaouli...
- **Utiliser les sous-bois des forêts productives** : pâturage, endémiques, maraîchage...
- **Imaginer des usages secondaires des arbres introduits en agroforesterie** : nourriture pour les animaux, support de barrières, sylviculture, retardateurs de feux (banians, bouraos...)
- **Faciliter l'accès aux semences d'arbres** : développer un réseau de pépiniéristes ou inciter les agriculteurs à produire eux-mêmes leurs plants d'arbres.
- **Adapter l'usage de l'arbre dans les grandes cultures** : plantations adaptées à la mécanisation, aménagements pour limiter la pénibilité du travail.

Voir fiches actions détaillées en annexe.

SYNTHESE DE LA MATINEE

Les points saillants, communs à tous les participants :

- **La connaissance** : Elle est essentielle pour avancer dans les domaines de l'agroforesterie et de la sylviculture, mais elle est absente, ou disparate, ou entre les mains de quelques acteurs. Il faut la renforcer (études), la valoriser (exhumer les anciennes études), la diffuser, la rendre pratique et utilisable puis la mettre à disposition de tous les acteurs.
- **Le foncier** : Il faut une politique stratégique spatiale qui incite les propriétaires fonciers, qu'ils soient publics (PUD, aménagement du territoire) ou privés (agriculteurs, GDPL, ...) à favoriser l'introduction de l'arbre sur leurs espaces libres. Réglementation, incitations, aides, aménagements, sont autant de moyens pour y parvenir.

- **La formation** : Les bonnes pratiques doivent être diffusées, les expertises transmises. La formation en agroforesterie et bienfaits de l'arbre doit être créée de toutes pièces et développée, aidée. Les acteurs en sylviculture doivent se professionnaliser.
- **Le développement de filières** : Les nouvelles filières liées à l'agroforesterie doivent être soutenues : pépinières d'arbres support, R&D sur l'exploitation de plantes et arbres (huiles essentielles, teintures, épices...). La filière bois doit être encouragée et rendue viable. Des interprofessions filière doivent être créées.
- **Partenariats public-privé** : Le foncier est partagé entre le public et le privé, la connaissance et la R&D aussi : les limites entre les 2 mondes sont très floues dans le domaine de l'arbre et il faut renforcer cette connectivité.
- **Aides publiques** : Le système d'aides doit être repensé totalement. A destination des agriculteurs pour qu'ils favorisent l'agroforesterie. A destination de la sylviculture, pour qu'elle puisse valoriser au mieux les essences, sur le long terme.

Les points qui ne font pas l'unanimité :

- **Invasifs ou pas ?** : L'utilisation de plantes dites invasives en agroforesterie et sylviculture fait débat. Il a été suggéré de requalifier certaines plantes utiles (notamment pour l'installation d'un système agroforestier) en plantes pionnières.

Conditions du succès

Le développement de la présence d'arbres productifs en PS est possible, aux conditions suivantes :

- **Un partage et une diffusion des connaissances** : Études, recherches & développement, diffusion des connaissances et des savoirs par la formation, édition de guides de bonnes pratiques, plateforme web de données, appli à usage sur le terrain....
- **Un soutien au développement des filières** : Aides, incitations, commandes publiques, réglementations, création d'interprofessions.
- **Une communauté d'intérêts** : La communauté qui a commencé à se créer durant les ateliers doit continuer à vivre en connexion, afin de créer des synergies. Les collectivités, instituts de recherche, associations et entreprises doivent travailler dans le même sens, ensemble.
- **Un accès au foncier** : Le foncier existant doit être valorisé en agroforesterie ou sylviculture. Des réglementations spécifiques doivent être mises en place pour faciliter cet accès (PUD, locations, liberté d'accès...).

Il apparaît ainsi de ces échanges que le développement et le succès de telles opérations reposent sur 3 éléments essentiels :

1 – Du foncier

- Trouver des terrains, en faciliter l'accès aux candidats.
- Inciter à valoriser le foncier (public comme privé) avec des arbres.

2 – Des synergies

- Entre les acteurs, publics et privés, entre les espaces, entre les activités,
- Pour des espaces multifonctionnels,

- Pour le développement de filières, de l'amont à l'aval.

3 – De l'expertise

- Études : améliorer les connaissances utiles. Les diffuser largement.
- Recherche et développement : Permettre le développement de nouvelles filières d'innovation.
- Offre de formations et soutiens à la formation : Transmettre et multiplier le savoir.

Difficultés et questionnements

Plusieurs difficultés ont émergé des discussions.

Le niveau de connaissance : On ne sait pas vraiment ce qu'on sait. Des études ont été faites il y a plusieurs décennies, il faut les exhumer, les regarder, en faire l'inventaire et identifier les études complémentaires à mener. Ce travail peut être colossal, car à effectuer sur plus de 40 ans d'historique, à l'IAC, IRD, etc... Puis il faut mener les études complémentaires.

L'accès géographique : Les champs de pinus échappés dans les montagnes, les arbres plantés il y a plusieurs décennies sur des terrains privés ou dans des zones difficiles d'accès, les éventuels espaces valorisables sont souvent difficiles à connaître.

Le modèle économique de la sylviculture : La rentabilité à terme de la sylviculture ne peut pas reposer sur des aides publiques. Il faut se pencher sur un modèle économique qui fonctionne indépendamment des aides publiques. Cette question n'a pas été abordée en profondeur, pourtant elle est essentielle. Des pistes existent, il faut les étudier :

- Épargne privée (SICAV forestières).
- Multifonctionnalité des espaces : mise en rentabilité des espaces laissés libres entre les arbres (agroforesterie, éco-tourisme..).

FEUILLE DE ROUTE PROVINCE SUD

Plusieurs axes de travail se dégagent ainsi de l'atelier. Ils sont les suivants :

- **Diversité :** Rechercher la diversité des acteurs, la diversité des espèces d'arbres, diversité des usages, diversité des activités. La résilience des systèmes repose sur la diversité.
 - La meilleure illustration de cet axe est la création de parcs multifonctionnels en mosaïques qui se rendent des services mutuels (forêts naturelles, zones humides, sylviculture, agroforesterie, éco-tourisme, pépinières, apiculture, transformations agricoles simples, éducation et sensibilisation, R&D).
 - Créer des pilotes en partant de zones à vocation déjà multifonctionnelle. Le *Domaine de Deva* pourrait se prêter parfaitement à cette expérimentation. Y additionner de l'agroforesterie, de la sylviculture, des huiles essentielles (HE), des plantes tinctoriales, de la recherche... Ou encore la Briqueterie de Tindu.

- Ces zones, gérées par une entité à définir, regrouperont de multiples acteurs, publics comme privés, qui agiront en connexion.
 - Développer des activités dans les plantations de sylviculture : éco-tourisme, épices (vanille, poivre...), HE, bains de forêts, résine de pins...
- **Savoir et transmission :** Soutien aux études, partage et diffusion des connaissances, formations, diffusion des bonnes pratiques.
 - Soutien aux études en instituts de recherche, diffusion et partage des connaissances via des partenariats avec les instituts de recherche et développement de NC.
 - Création de parcours de formation en agroforesterie / formations en pépinière pour agroforesterie, en partenariat avec la CANC et les agriculteurs.
 - Crée la plateforme web des forêts, lieu virtuel pour diffuser et partager les connaissances utiles (données pratiques / issues de recherches fondamentales) à tous les acteurs de l'agroforesterie et de la sylviculture. Dériver avec une application pour smartphone pour le terrain d'aide à la décision.
 - Éditer un *guide des bonnes pratiques en agroforesterie*, pour tous publics.
- **Inter connectivité :** Créer des zones (géographiques et d'activités) de connexion entre les actions / les acteurs.
 - L'agroforesterie et la sylviculture peuvent se rendre des services mutuels, il faut les connecter, connecter ses acteurs entre eux, connecter les filières en amont (pépinières communes) et en aval (exploitations des arbres).
 - Connecter les associations et les besoins des éleveurs : les associations viennent installer des arbres dans les pâturages, les protègent et viennent les entretenir.
 - Connecter les associations/privés et les sylviculteurs : les associations/privés proposent des activités pour dynamiser et rentabiliser les espaces en attendant que ça pousse.
 - Faciliter l'accès au foncier.
 - Créer une interprofession bois et une interprofession agroforesterie, ou une interprofession globale « arbres ».
 - Connecter les compétences élevage et fertilité des sols, arbres, germination.
- **Cohérence dans les politiques publiques :**
 - Réorienter les aides à l'agriculture dans une optique agroforestière. Orienter les aides à l'agroforesterie avec des critères d'externalités positives (cheviller les aides aux services rendus par les arbres, évitant ainsi l'usage de pesticides, d'engrais, de beaucoup d'eau, de mécanisation), étaler ces aides dans le temps.
 - Aider les pépinières à s'installer, aider à la diffusion du matériel végétal.
 - Faciliter le développement de la sylviculture via la loi de l'offre et de la demande afin d'éviter la dépendance aux aides publiques (politiques de court terme) d'une activité intrinsèquement de long terme : le levier financier d'investissement de départ peut se reposer sur l'épargne privée (SICAV forestières), sans peser sur les financements publics.



- Inciter au développement de filières bois et autres produits issus des arbres via la commande publique, les aides à la R&D et aux investissements, la mise en pérennité de l'activité des sylviculteurs.

CONCLUSION

Les services rendus par les arbres ont fait consensus parmi les acteurs durant cet atelier. C'est un sujet qui intéresse, voire passionne, les acteurs étant tous conscients de l'énorme potentiel de biodiversité offert par la NC et de la réponse adaptée des arbres face aux enjeux de résilience aux changements climatiques.

Des filières économiques liées à l'arbre peuvent être développées, optimisées, créatrices d'activités nouvelles et de nouveaux métiers.

De nombreuses pistes de travail ont émergé de cet atelier, que la province Sud peut mettre en œuvre, en collaboration avec les acteurs et partenaires.

La province Sud, via la DDDT a un ainsi rôle majeur à jouer dans le développement de filières durables liées aux arbres.